

Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Juillet 2014		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	0,48	0,53
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	2,14	0,33
Chlorure d'hydrogène (HCI)	10 mg/Nm3	2,34	2,47
Dioxyde de souffre (SO2)	50 mg/Nm3	1,82	2,93
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	42,10	35,13
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	8,01	7,48
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,99	1,35





